

Le vingt sixième jour de mois de novembre 1667. il est  
 aduincé par nous soubsignés le H. sacreuiden de mariage  
 a d. Jean Peccar - Coumy pour l'uy sur bailli de Charente  
 ramé tous deux de c. l. paroch. de  
 luy parents et amis  
 Ed. me & Ramé  
 Receues  
 Ramé & Renetbeau  
 Dubois  
 Peccar & Boiss  
 Marie Juier  
 Roucault &

Mariage de Jean Peccarer et Élisabeth Ramé  
 AD-17, mariages de Tonnay-Charente de 1636-1668, vue 94 / 103